

Conseil de développement

du

Pays de Châlons-en-Champagne

« Un outil de participation citoyenne »



COMMISSION 1

REUNION DU 9 MAI 2012

COMPTE-RENDU

La commission 1 du Conseil de développement s'est réunie le mercredi 9 mai 2012 à la Maison des syndicats de Châlons-en-Champagne sous la présidence de Mme Josselyne MACHET dans le but de faire un point sur les recherches en cours et sur la mobilisation des acteurs de terrain.

ETAIENT PRESENTS :

Evelyne GRANDREMY ; Josselyne MACHET ; Agnès PERSON ; Didier PIERRE-DIT-MERY ; Jean-Marc CHONÉ ; Grégory JAZERON

ETAIENT EXCUSES :

Gérard ANDRÉ ; Hubert ARROUART ; Karim BENALI ; Christelle BLIN ; Karine BONNE ; Christophe COURTIN ; Bénédicte LHOTE ; Arlette MITTEAUX-HUSSENET ; Muriel RENAULT ; Philippe ROTH ; Fabien SELLIER ; Marie-Jeanne TRONCHET ; Annie WILK-CLAUDE

ETAIENT ABSENTS :

Patrick BOYER ; Yamina COUTURIER ; Denis DEMKO ; Daniel GOUGELET ; Michel LE DREN ; René SCHULLER ; Jean-Jacques WEBER

Présents : 4

Excusés : 13

Absents : 7

Ouverture

Mme Machet aborde les points suivants :

- Retour sur le compte-rendu de la réunion précédente.
- Rappel des objectifs de la séance du jour :
 - faire un point sur les recherches,
 - définir l'échéance pour la première phase de saisine.

Etat d'avancement des recherches

Les questionnaires permettant de recenser l'offre et la demande en matière de transports et de déplacements ont été distribués dans l'ensemble du territoire et ont permis de toucher toutes les populations par l'intermédiaire des associations, notamment :

- Les femmes victimes de discriminations ou en difficulté par le biais du CIDFF.
- Les PMR, les personnes isolées ou en difficulté et les personnes âgées par l'intermédiaire de l'UDAF et des Familles Rurales (près de 600 exemplaires envoyés).
- Les jeunes grâce à la Mission Locale de Châlons.
- Les actifs grâce aux élus et aux différentes associations du territoire.

A ce jour, la commission est en situation d'attente des retours.

Principaux problèmes identifiés :

La diffusion des questionnaires et les recherches effectuées par la commission ont permis d'identifier de nouvelles interrogations :

- La Mission Locale de Châlons qui auparavant intervenait sur l'intégralité du territoire de la Communauté de communes de la région de Suippes n'intervient plus aujourd'hui que pour la ville de Suippes. Des besoins existent pourtant dans l'ensemble des communes. L'arrêt du subventionnement lié à l'adhésion des collectivités à la Mission Locale peut en être l'explication.
- Le coût d'adaptation des véhicules de transport collectif de type bus aux PMR est très important. Une solution peut être trouvée via des prestations plus ciblées avec un véhicule léger aménagé.
- L'utilisation du train n'est pas à son optimum entre Mourmelon-le-Grand et la gare de Mourmelon-le-Petit. En l'absence de transport organisé, un aménagement de la voirie (deux-roues et piétons) pourrait permettre la mise en place d'un système de location de vélos.
- Les tournées des commerçants ambulants, qui se déroulent en journée, permettent difficilement de toucher la clientèle des actifs. Elles restent un apport précieux pour les personnes âgées.
- La faiblesse des réseaux numériques (téléphonie mobile et Internet) est un frein important au développement du télétravail ou de la téléassistance comme la télémédecine.
- Le covoiturage éprouve des difficultés à se développer, en dehors d'événements ponctuels, pour deux raisons : le caractère individualiste de la société et les problèmes de responsabilité qu'il peut engendrer pour les conducteurs.
- La demande de l'Association des Usagers TER de la ligne Conflans-Verdun-Châlons (AUTERCOVEC) et Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) de Lorraine pour une réactivation de la liaison ferroviaire directe Verdun-Reims (sans passer par Châlons). Cette liaison suppose une réactivation du raccordement de St-Hilaire au Temple avec une réhabilitation de 800 m de voie ferrée et la construction d'un pont pour un coût estimé □ 16 millions € (selon une étude de 2011 financée par les Régions Champagne-Ardenne et Lorraine, les villes de Reims et Verdun, le Pays d'Argonne et la Communauté de communes de la région de Suippes).

Pistes de réflexion et projets en cours :

Plusieurs exemples d'actions ont été évoqués qui pourraient constituer des pistes de réflexion pour la phase 2 de la saisine.

Les exemples de projets en cours :

- Identification de parkings dédiés au covoiturage.
- Subventionnement d'un service de taxi lorsqu'un service de bus n'est pas rentable (dispositif mis en place par une intercommunalité du Jura).
- Mise à disposition par des associations (comme Familles rurales) et des collectivités de locaux et de moyens humains pour créer des dépôts de pain ou de produits de première nécessité.
- Expérimentation d'un projet de télémédecine couplé à la création de logements adaptés aux PMR à Montmirail et à Reims (partenariat entre la société AXON Câbles et l'association la Sève et le Rameau de Reims). Les logements adaptés sont reliés à des professionnels de santé et assistants de vie capables de répondre aux besoins des personnes mais également d'intervenir rapidement en cas de besoin.
- Le Conseil Général de la Marne va tester l'ouverture des bus scolaires aux actifs en leur réservant quelques places (vers les lycées uniquement). Ce projet sera expérimenté durant deux ans.
- La ville de Saint-Memmie accorde une bourse aux jeunes désirant passer le permis de conduire. Cette bourse est conditionnée par la réalisation de 60 heures de travaux publics pour le compte de la mairie (en cours de test).
- Le département de la Haute-Marne (à vérifier) subventionne certains ménages pour les inciter à pratiquer le covoiturage (transport d'enfants principalement). Le Conseil Général accorde une somme d'argent en contrepartie d'un transport régulier (pour l'année)

Les pistes de réflexion :

Au vu des exemples qui ont été donnés, plusieurs propositions ont été faites pour le territoire :

- Etablir un comparatif des coûts de déplacements en fonction du moyen de transport utilisé pour inciter les habitants à utiliser des moyens de transport collectifs ou à recourir au covoiturage.
- Travailler aux moyens d'améliorer l'utilisation des transports collectifs existants : services du Conseil général et offre ferroviaire SNCF.
- Faciliter l'usage "du" ou "des" covoiturages.
- Explorer et développer les usages du numérique dans les domaines des services.
- Faciliter la mobilité des jeunes notamment pour l'accès à l'emploi.

Objectifs

Pour la prochaine réunion, la commission s'est fixé comme objectifs de :

1. Faire remonter les questionnaires et autres données permettant d'établir le diagnostic
2. Etablir un bilan des recherches

Pour rappel, la date de finalisation de la phase de diagnostic initialement fixée au 4 juin a été repoussée au 13 juin pour permettre un nombre plus important de retours.

Il est attendu, lors de la prochaine réunion du 13 juin, que chacun des membres puisse présenter un compte-rendu complet de ses recherches. Ceux qui le souhaitent peuvent également transmettre leurs recherches au fur et à mesure à l'animateur du conseil de développement :

par mail : g.jazeron@audc51.org ou par téléphone : 03.26.64.78.58